

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Agriculture : un séminaire pour outiller les futurs acteurs

ENA
Libreville/Gabon

CO-ORGANISÉ par les Fondations Omar Bongo Ondimba et Edenlife, le séminaire-formation de lutte contre la vie chère s'est ouvert le mardi 18 juillet 2023 à Libreville. Les deux principales intervenantes de la cérémonie d'ouverture, Christiane Marat Abyla et Léa Dabany, ont mis l'accent sur l'impératif de promouvoir l'entrepreneuriat agricole par la création des unités de production des denrées alimentaires. Mais, il faut préalablement initier des formations à l'endroit de la population afin que les personnes soient suffisamment outillées en vue d'une meilleure implication dans le secteur agricole et les activités connexes.

" En effet, nous pensons que l'agriculture vivrière par chaque famille gabonaise offrira l'occasion d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer les moyens

d'existence, de mieux gérer les ressources naturelles, de protéger l'environnement et de parvenir au développement durable ", a indiqué Christiane Marat Abyla. Et Léa Dabany de renchérir : " En sus de l'augmentation du niveau de production alimentaire, parler d'agriculture renvoie à la création de plusieurs emplois dans l'ensemble des métiers de la chaîne de valeur agricole (production-transformation-commercialisation) ".

Ayant enregistré de nombreux inscrits aux formations envisagées, le séminaire qui dure quatre jours espère qu'au moins 500 personnes deviendront des acteurs pratiques dans les domaines de la pisciculture, l'hannetonage et la transformation du manioc, à l'issue des travaux. Encore que sur ce plan, un accompagnement multiforme des futurs acteurs est prévu par de nombreux partenaires de ces deux fondations.



Photo: AEN

Une vue de l'assistance à l'ouverture du séminaire.

Terminal du Cap Lopez : le projet de modernisation se poursuit

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LE projet de modernisation du terminal du Cap Lopez situé dans la ville de Port-Gentil, qui vise à permettre au Gabon d'augmenter ses capacités de production journalière en pétrole et en gaz, suit son cours. En clair, à travers ce projet, l'idée est de le transformer en un terminal moderne qui permet la création de plus de 100 emplois. Dans les faits, les travaux en cours sur le bac R15 (capacité deux cent mille barils) représentent un premier investissement de 10 millions de dollars US, soit 5 849 786 000 de FCFA de la part du gestionnaire Perenco Oil & Gas.

Selon les experts sur place, "le but est de stabiliser le sol avec 250 m3 de sable ciment.



Photo: AN

Une vue des travaux en cours sur le terminal du Cap Lopez.

Il s'agira de remplacer entièrement le revêtement au sol, soit 2 500 m² de nouvelles tôles d'acier installées représentant 160 tonnes, dont les opérations de soudure sont en cours. Installer 2 toits neufs dans les semaines à venir, un premier écran en acier de 160 tonnes qui sera coiffé d'un dôme en aluminium de 30 tonnes".

Conflit homme-éléphant : barrières électriques, comment ça fonctionne ?

GMNN
Libreville/Gabon

POUR permettre aux populations de comprendre le mécanisme de fonctionnement des barrières électriques et bien assurer leur conservation, une formation sur cette technologie pour la protection des plantations est nécessaire. C'est pour cela que l'organisation Space for Giants (SFG) apporte son appui technique au ministère des Eaux et Forêts et à l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) pour enseigner aux populations l'utilisation des outils de maintenance des installations électriques.

"Lors de l'installation des barrières électriques, Space for Giants forme les bénéficiaires dans les localités impactées par le conflit homme-éléphant pour qu'ils puissent assurer eux-mêmes une partie de la première maintenance", explique Évariste Tonda, responsable technique de ladite organisation.



Photo: DR

Une vue de la formation.

Les barrières électriques mobiles ou celles à haute spécification se distinguent par l'étendue du périmètre qu'elles peuvent couvrir. Les premières sont réservées à de petites exploitations de 0,5 à 25 ha et s'adaptent à la pratique itinérante ; les deuxièmes sont principalement installées autour des coopératives agricoles supérieures à 25 ha. Mais dans les deux cas, le principe est le

même : des câbles électriques alimentés par un boîtier électrique solaire.

Gratuite pour les bénéficiaires, l'installation d'une clôture électrique est soumise à des critères. Il faut être habitant d'un village et avoir pour activité principale l'agriculture. Il faut avoir été victime de dévastation par les éléphants et avoir déposé une plainte écrite à l'administration.